

Votants : 77
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 6 novembre 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 16 novembre 2020

OBSERVATOIRE ET STRATEGIE TERRITORIALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SAINT-MARTIN DE BERNEGOUÉ POUR LE REMPLACEMENT DES MENUISERIES DE LA SALLE COMMUNALE

Titulaires présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Valérie BELY-VOLLAND, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET-BONNEAU, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Jacques BILLY à Sophia MARC, Sophie BOUTRIT à Thibault HEBRARD, Christelle CHASSAGNE à Marie-Paule MILLASSEAU, Anne-Lydie LARRIBAU à Michel PAILLEY, Nicolas ROBIN à Romain DUPEYROU, Yvonne VACKER à Dominique SIX

Titulaires absents suppléés :

François BONNET par Nathalie CLAIN, Marie-Christelle BOUCHERY par Patrice VIAUD

Titulaires absentes :

Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO

Titulaires absents excusés :

Dany MICHAUD, Jérémy ROBINEAU

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Florent SIMMONET

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20201116-C05-11-2020-DE
Date de télétransmission : 23/11/2020
Date de réception préfecture : 23/11/2020

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 16 NOVEMBRE 2020

OBSERVATOIRE ET STRATEGIE TERRITORIALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SAINT-MARTIN DE BERNEGOUÉ POUR LE REMPLACEMENT DES MENUISERIES DE LA SALLE COMMUNALE

Monsieur **Jérôme BALOGÉ**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'article L.5216-5 alinéa VI du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 26 septembre 2016 approuvant le pacte financier et fiscal de solidarité 2016-2021,

Vu la délibération du 12 mars 2018 approuvant les modalités de gestion du Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) 2018-2020,

Vu la délibération du 7 septembre 2020 de la Commune de Saint Martin de Bernegoué sollicitant le PACT 2016-2018 pour le remplacement des menuiseries de la salle des associations.

La commune de Saint Martin de Bernegoué a sollicité la Communauté d'Agglomération du Niortais pour un soutien à l'investissement de 867,03 euros au titre du PACT 2016-2018 pour le remplacement des menuiseries de la salle communale.

Le coût total prévisionnel retenu s'élève à 3 468,12 euros Hors Taxe comprenant un autofinancement communal de 867,03 euros.

Le bâtiment de la mairie, construit selon le modèle Jules Ferry comporte à ses extrémités deux salles de classe. Depuis l'extension de l'école en 2008, ces salles servent en journée aux activités périscolaires lors des récréations et sont mises à la disposition des associations, en soirée pour leurs activités. Les menuiseries (2 fenêtres), datant de la construction de la mairie n'isolent plus les pièces et l'une d'entre elles n'est plus étanche. Les infiltrations dégradent mur, sol et placards. L'opération vise au remplacement de ces deux fenêtres.

Ce projet répond, au sens de l'article 2 du règlement du PACT 2016-2018, aux enjeux d'efficacité énergétique et de mises aux normes des équipements et aux enjeux d'un territoire en mutation.

Le Conseil d'Agglomération :

- Attribue une subvention de 867,03 € au titre du PACT 2016-2018 à la Commune de Saint Martin de Bernegoué,

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20201116-C05-11-2020-DE
Date de télétransmission : 23/11/2020
Date de réception préfecture : 23/11/2020

- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 5 du règlement du PACT

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jérôme BALOGE

Président